

LETTRE D'ENTENTE 2015-2020 – NUMÉRO 13

ENTRE D'UNE PART :

LA FÉDÉRATION DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DE CÉGEP (FEC-CSQ)

ET

D'AUTRE PART,

LE COMITÉ PATRONAL DE NÉGOCIATION DES COLLÈGES (CPNC)

CONCERNANT LE PERFECTIONNEMENT PROVINCIAL PRÉVU À LA CLAUSE 7-1.02
(ANNÉE 2020-2021)

PERFECTIONNEMENT PROVINCIAL

En vertu de la clause 7-1.02, les parties nationales déterminent les montants à distribuer en perfectionnement et identifient les collèges bénéficiaires.

Aux fins de la présente, les parties retiennent les données du Système de gestion des données d'élèves au collégial (Socrate) et les allocations confirmées 2019-2020 transmises à la FEC-CSQ le 4 février 2021.

Pour l'année 2020-2021, les parties nationales s'entendent sur la répartition des montants disponibles selon les critères prévus au Tableau 1.

Les parties conviennent que les collèges bénéficiaires du fonds de perfectionnement provincial de même que les montants qui leur sont alloués sont présentés dans le Tableau 2.

Pour l'année 2020-2021, les montants à répartir entre les établissements dont les syndicats sont affiliés à la FEC-CSQ sont établis en fonction des ressources allouées à chaque établissement pour l'année 2019-2020 et sont présentées au Tableau 3.

TABLEAU 1

1.	Nombre total d'enseignantes et d'enseignants (ETC) :	1861,92				
2.	Somme à distribuer :	1861,92	ETC X	52,00 \$	96 819,84 \$	
	Moins : Somme distribuée aux collègues du Groupe I :				0,00 \$	
	Montant total à distribuer pour les autres groupes :				96 819,84 \$	
3.	Valeur de l'ETC pondéré, pour les groupes II, III, IV et V :					
	<u>Montant total à distribuer pour les autres groupes</u>				<u>96 819,84 \$</u>	=
	Total de l'allocation pondérée				2 614,7400	37,028477

TABLEAU 2

Répartition du fonds provincial par collège	Allocation		Valeur	Montant fixe	Allocation	Montant distribué par collège	
Nom du collège	2019 - 2020	Groupe	relative	Groupe I	pondérée	2020 - 2021	Bénéficiaire
Champlain							
- Campus de Lennoxville	96,24	2	1,00	0,00	96,24	3 563,62	3 563,62 \$
Drummondville	196,74	2	1,00	0,00	196,74	7 284,98	7 284,98 \$
Gaspésie et des Îles	83,29	5	5,00	0,00	416,45	15 420,51	22 185,61 \$
- Pavillon Gaspésie anglophone	15,58	5	5,00	0,00	77,90	2 884,52	
- Sous-centre des Îles-de-la-Madeleine	20,96	5	5,00	0,00	104,80	3 880,58	
Matane	90,35	5	5,00	0,00	451,75	16 727,61	18 741,96 \$
- Centre matapédien d'études collégiales	10,88	5	5,00	0,00	54,40	2 014,35	
Rimouski	204,02	4	3,00	0,00	612,06	22 663,65	28 712,25 \$
- Institut maritime du Québec	45,28	4	3,00	0,00	135,84	5 029,95	
- Centre matapédien d'études collégiales	9,17	4	3,00	0,00	27,51	1 018,65	
Rivière-du-Loup	102,43	3	2,00	0,00	204,86	7 585,65	7 794,49 \$
- CEC du Témiscouata	2,82	3	2,00	0,00	5,64	208,84	
Sorel-Tracy	92,83	2	1,00	0,00	92,83	3 437,35	3 437,35 \$
Victoriaville	113,83	2	1,00	0,00	113,83	4 214,95	5 099,56 \$
- École du meuble et bois ouvré (coll.)	13,83	2	1,00	0,00	13,83	512,10	
- École du meuble et bois ouvré (Montréal)	10,06	2	1,00	0,00	10,06	372,51	
Total pour les collèges bénéficiant du fonds provincial	1 108,31			0,00	2 614,74	96 819,84 \$	96 819,84 \$

TABLEAU 3

Nombre total d'ETC alloué à l'enseignement régulier

Nom du collège	Total ETC
Bois-de-Boulogne	192,82
Champlain	
- Campus de Lennoxville	96,24
Drummondville	196,74
Gaspésie et des Îles	83,29
- Pavillon Gaspésie anglophone	15,58
- Sous-centre des Îles-de-la-Madeleine	20,96
Gérald Godin	92,22
Matane	90,35
- Centre matapédien d'études collégiales	10,88
Rimouski	204,02
- Institut maritime du Québec	45,28
- Centre matapédien d'études collégiales	9,17
Rivière-du-Loup	102,43
- CEC du Témiscouata	2,82
Sainte-Foy	468,57
Sorel-Tracy	92,83
Victoriaville	113,83
- École du meuble et bois ouvré (coll.)	13,83
- École du meuble et bois ouvré (Montréal)	10,06
Total ETC	1 861,92

EN FOI DE QUOI, les parties nationales ont signé à Montréal, ce 14^e jour du mois de mai 2021.

**POUR LE COMITÉ PATRONAL DE
NÉGOCIATION DES COLLÈGES (CPNC)**



Bernard Tremblay, président

**POUR LA FÉDÉRATION DES ENSEIGNANTES ET
ENSEIGNANTS DE CÉGEP (FEC-CSQ)**



Lucie Piché, présidente



Esther Blais, vice-présidente



Youri Blanchet, vice-président